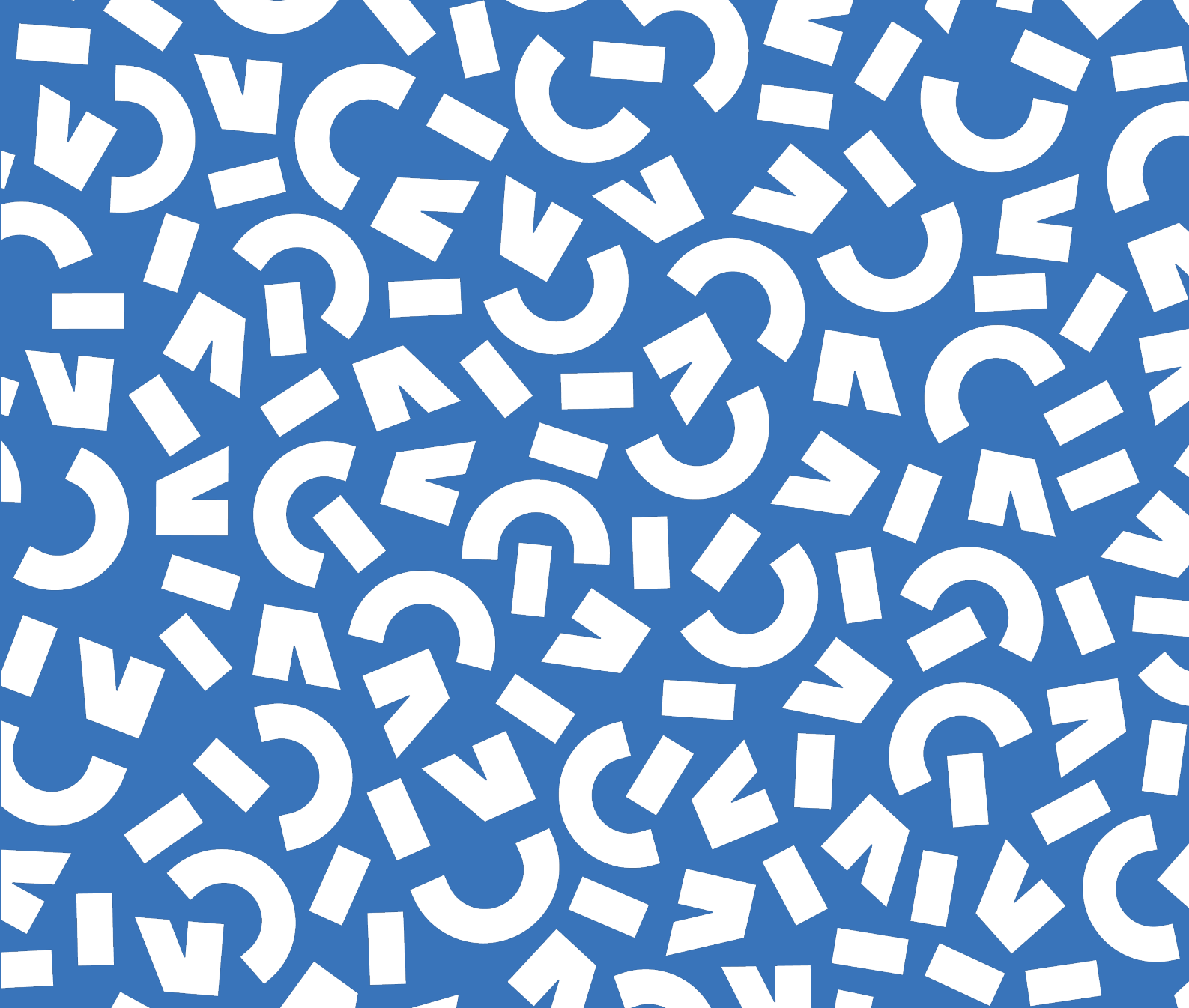




Document des études

**Master Management du sport
Politiques, Expertises et Développement des Services
Sportifs
2026-2027**



Sommaire

Coordonnées de l'équipe du master

Présentation de la formation

4	Les objectifs de la formation
---	-------------------------------

5	Les débouchés
---	---------------

Organisation et attendus pédagogiques

6	Contenu de la formation • Année de master 1 • Année de master 2
---	--

14	Organisation de la formation • Calendrier de la formation • Emploi du temps
----	--

17	Évaluations dans le cadre de la formation • Formes d'évaluation • Mémoire de recherche • Rapport d'apprentissage/de stage • Autres évaluations
----	---

Liste et coordonnées des intervenant·e·s (M1 et M2)

Annexes

Coordonnées de l'équipe du master

Responsables pédagogiques

M1 : Mathilde JULLA-MARCY (mathilde.julla-marcy@univ-nantes.fr)

M2 : Sylvain DUFRAISSE (sylvain.dufraisse@univ-nantes.fr)

Secrétaire de scolarité

Aude GIBÉ (secretariat-ms-staps@univ-nantes.fr)

Présentation de la formation

Master STAPS : Management du Sport parcours "Politiques, expertises et développement des services sportifs"

Lieu de la formation : UFR STAPS de Nantes Université

Diplôme préparé : Master

Co-accréditation avec les autres Masters Management du Sport des Universités du Grand Ouest (IFEPSA Angers, UFR STAPS Brest, Poitiers, Rennes)

Durée de la formation : 2 ans

Niveau de recrutement : Bac +3

Taux de réussite à l'examen : 87,5% Accessibilité aux personnes handicapées : oui

Volumes horaires d'enseignement : en M1 – 430h ; en M2 – 407h.

Les objectifs de la formation

La spécialité "Politiques, expertises, et développement des services sportifs" du Master Management du sport conjugue en deux ans un parcours professionnel et un parcours recherche. Les étudiant.es inscrit.es en apprentissage suivent nécessairement le parcours professionnel. Elle a pour objectif de proposer une formation générale, scientifique, technique et professionnelle.

Le master Management du sport de Nantes Université forme des spécialistes dans les domaines de la création du développement et l'expertise de projets sportifs, de loisirs et de développement territorial.

Il axe la formation sur :

- la maîtrise d'outils d'expertise
- les compétences et qualifications nécessaires aux activités de conseils et de développement au sein des structures et organisations sportives publiques ou privées (plutôt non-marchandes).

Le Master Management du sport propose aux étudiant.es un contenu de formation articulant des savoirs (sociologie, droit, administration et gestion), des savoir-faire (recherche, expertise, etc.), des savoir-être (autonomie, rigueur, définition du projet professionnel) et une mise en situation opérationnelle (alternance en structure, séminaires professionnels, études de cas et mémoires).

Les débouchés

- Chef.fe de projet dans les métiers du sport, du tourisme et de l'aménagement territorial
- Chargé.e de développement dans les collectivités territoriales

- Chargé.e d'études pour l'évaluation des politiques sportives
- Agent.e de développement pour les fédérations, les ligues ou les comités sportifs
- Etc.

DOMAINES D'ACTIVITES :

- Organisations sportives publiques : services des sports des communes, communautés de communes, départements ou régions ; Ministère des Sports et ses organes déconcentrés.
- Organisations sportives privées non lucratives : clubs, ligues, fédérations sportives, etc.
- Organisations sportives privées lucratives : entreprises de services sportifs, sociétés commerciales de prestations sportives, société de conseil en politique sportive.

Organisation et attendus pédagogiques

Contenu de la formation

•Année de master 1

La première année de master comprend deux semestres d'enseignements avec une période de stage de 160 heures minimum.

> Semestre 1 – Connaissance de l'espace des sports et de sa gouvernance

Objectifs : Connaître le cadre de l'espace sportif (acteurs, compétences, territoires) et les méthodes d'analyse afin de comprendre les différents acteurs (identité, rôle, compétence) intervenant dans cet espace.

UE 1 : Analyser le système sportif et son environnement

Objectifs : Connaître et maîtriser les contextes sportifs aux échelles locales, nationales et internationales.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Sports, gouvernances et enjeux politiques	2	20	
Droit et organisation européenne du sport	2	15	
Sociologie de l'action publique	1	15	
Cultures territoriales	1		12

UE 2 : Maîtriser des outils d'expertise

Objectifs : Approfondir la maîtrise de la langue anglaise et construire des compétences techniques utiles à la réalisation d'une expertise.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Anglais	2		15
Maîtriser la cartographie et le système d'information géographique (SIG) – Nantes	2		16
Le sport dans la ville : cas de la ville de Brest – Brest	2		16

Golf dans un monde en décroissance – Poitiers	2		16
Marchés publics et réponse à un appel d'offre autour des politiques sportives – Rennes	2		16
Gestion de projet relative à la conception d'un site Internet – Angers	2		16
Conception de documents techniques	2		10

UE 3 : Maîtriser les compétences et les connaissances liées à la mise en œuvre d'une APS

Objectifs : Comprendre et analyser les pratiques et jeux d'acteurs liés à l'organisation d'une APS.

Enseignement	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Pratique et analyse contextualisée d'APS sur des territoires variés	3		13

UE 4 : Enquêter, réaliser un diagnostic et valoriser des résultats de la recherche

Objectifs : Mettre à profit les outils scientifiques et penser les politiques sportives.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Parcours management-apprentissage- Diagnostic de politique sportive	2		20
Parcours recherche- Sociologie et sciences sociales (UFR de Sociologie)	2		24
Faire parler le droit. Analyser les décisions de justice	2		15
Construire un questionnaire d'enquête	2		15

UE 5 : Formaliser et construire un projet

Objectifs : Construire les outils nécessaires à l'ouverture des terrains, qu'il s'agisse des terrains de stage ou des travaux de recherche.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
---------------	--------------	-----------	-----------

Méthodologie du projet professionnel	2,5		12
Concevoir et mettre en œuvre un projet événementiel	2,5		18
Méthodologie du mémoire de recherche	4		25
Accompagnement individualisé du stage			3

> Semestre 2 – Administration et mise en œuvre de projets, mise en situation professionnelle

Objectifs : Approfondissement des connaissances et compétences opérationnelles afin d'être en capacité de s'intégrer à une structure, de repérer des besoins, d'initier, de conduire et évaluer des projets, de réaliser des études.

UE 6 : Analyser le système sportif et son environnement

Objectifs : Comprendre les enjeux autour des sports et des politiques publiques sur différentes thématiques transversales.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Sport, santé, société	3	20	
Sport, éducation, intégration	3	15	
Parcours recherche- Histoire et sociologie des sciences et des techniques (UFR de Sociologie)	2	24	

UE 7 : Maîtriser des outils d'enquête

Objectifs : Assurer la mise en œuvre et la valorisation des recherches et études.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Écrire et présenter une analyse	3		15
Analyser et valoriser les données d'un questionnaire	3		22

UE 8 : Analyser et conduire un projet sportif territorial

Objectifs : Conduire un projet en pleine connaissance des règles de droit et des particularismes organisationnels et locaux.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Projets tutorés	2		20
Droit et politique sportive des collectivités locales	2	15	
Concevoir et mettre en œuvre une politique sportive	2		20

UE 9 : Construire son projet professionnel

Objectifs : Mettre en pratique la démarche de projet et la méthodologie de la recherche dans le cadre d'un mémoire d'étude.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD	Note plancher pour la validation de l'enseignement
Accompagnement individualisé du stage	3,5 (R : 2,5)	2h	1h / étu	6/20
Accompagnement individualisé du mémoire de recherche	4,5 (R : 5,5)		4h / étu	6/20
Défendre un projet devant un partenaire étranger	1	2h		1/20

Attention, selon le parcours (« Management »/Apprentissage/Recherche) choisi par l'étudiant.e en début d'année, la répartition des coefficients n'est pas la même.

UE 10 : Appréhender l'environnement scientifique

Objectifs : Se familiariser avec l'environnement scientifique et professionnel en organisant un événement invitant des conférenciers de statuts différents pour aborder une thématique de façon croisée. Créer des interactions avec les autres sites du Master.

Enseignement	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Séminaire mutualisé Grand Ouest*	3		20

*Les heures seront principalement placées au premier semestre, le Séminaire mutualisé se tenant le 28 janvier 2026.

•Année de master 2

La deuxième année de master comprend deux semestres d'enseignements avec une période de stage de 260 heures minimum au second semestre.

> Semestre 1 – Approfondissement des connaissances et expertise des projets sportifs

Objectifs : Maîtriser les logiques de fonctionnement du secteur sportif, les mécanismes qui participent à la mise en place et au développement de projets sportifs, ainsi que les méthodes de travail et d'expertise.

UE 11 : Analyser les particularismes sportifs

Objectifs : Approfondir la connaissance des espaces du sport et en repérer les enjeux contemporains.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Réglementation des loisirs et des services sportifs	2	12,5	
La responsabilité sociale des organisations sportives	2	15	
Sport, espaces nationaux, instances internationales	2	15	
Atelier de recherche	3		15

UE 12 : Construire et valoriser une expertise

Objectifs : Réaliser des études de cas ; maîtriser des outils d'expertise nécessaires au développement territorial.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Parcours management-apprentissage- Diagnostics juridiques d'une politique sportive	2		12,5
Parcours management-apprentissage- Étude et analyse comparée de politiques sportives	2		12,5
Parcours management-apprentissage- Expertise juridique et gestion de contrats	2		15
Parcours management-apprentissage- Expertise sociale et charge d'études	2		15
Parcours recherche- La notion de culture en sciences sociales (UFR de	4		24

sociologie)			
Parcours recherche- Sociologie des controverses (UFR de sociologie)	4		24

UE 13 : Préparer son insertion professionnelle

Objectifs : Présenter les voies professionnelles à la suite de la formation ; découvrir les métiers du développement territorial sportif et les concours.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Séminaires de professionnalisation	2		18
Parcours management-apprentissage- Sport et voie d'accès à la fonction publique (métiers et concours)	2		12,5
Parcours recherche Séminaire de recherche (UFR de sociologie)	2		24
Anglais	2		15
Accompagnement individualisé de stage			3

UE 14 : Administrer les organisations sportives

Objectifs : Se familiariser aux techniques de gestion et d'administration des organisations sportives ; répondre à des appels à projets ; maîtriser des standards et normes professionnels.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD
Répondre à un appel à projet européen	1		10
Répondre à un appel à projet et techniques d'évaluation des appels à projet	1		10
Rédiger et répondre à un appel d'offres	1		10
Gérer des équipements sportifs	2		14
Introduction au droit administratif	1		10

PRÉPARATION DES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE (cours du soir à l'IPAG).

Les cours du soir sont une préparation ouverte à tous, sans condition de diplôme et s'adressent aux personnes qui ne peuvent suivre une formation à plein temps. Ils offrent certaines connaissances et une méthodologie utiles pour se présenter aux concours de la fonction publique (A, B, C).

Les cours ont lieu de 17h30 à 20h30 en semaine.

Les cours du soir sont organisés sous forme d'enseignements de 30 heures réparties sur une durée de dix semaines (sauf pour l'enseignement de note administrative), à raison d'un jour par semaine de 17h30 à 20h30.

Les quatre enseignements offerts sont les suivants :

- Droit constitutionnel
- Note de Synthèse
- Préparation à l'oral
- Note administrative

Les inscriptions sont acceptées toute l'année, sous réserve qu'elles se fassent au moins 8 jours avant le début de l'enseignement concerné, passé ce délai contacter le secrétariat avant le début du 1er cours (au : 0240141611).

Les droits d'inscription s'élèvent à 70 € par enseignement pour les non-salariés (demandeurs d'emploi, étudiants), 130 € pour les salariés et 275 € pour les personnes dont les frais d'inscription sont pris en charge par un organisme ou un établissement.

> Semestre 2 – Expertise et mise en situation professionnelle

Objectifs : Être capable de s'intégrer à une structure, d'identifier les besoins, de mener en autonomie une étude ou un projet et de proposer des solutions adaptées.

UE16 : Valoriser son projet professionnel

Objectifs : Assurer l'encadrement individualisé du travail de recherche ; construire son parcours à l'issue du stage ; assurer la valorisation de la formation et du mémoire de recherche.

Enseignements	Coefficients	Heures CM	Heures TD	Note plancher pour la validation de l'enseignement
Accompagnement individualisé du mémoire de recherche	15	2	4h / étu	8/20
Analyse réflexive sur les missions de stage	15 (R : 8)	10	1h / étu	8/20
Préparer son insertion professionnelle		4		

Parcours recherche- Ateliers d'écriture (UFR de sociologie)	7		20h	
--	---	--	-----	--

Organisation de la formation

Calendrier de la formation- Master 1

Date de rentrée	Lundi 7 septembre 2026, 14h-16h
Date de début des cours	Semestre 1 : mardi 8 septembre 2026 Semestre 2 : lundi 18 janvier 2027
Stage	Semestre 2 : Semaines 6 à 11 (du 1er février au vendredi 12 mars 2027)
Séjours / Cours mutualisés	Semaine 40 : 28 septembre-vendredi 2 octobre 2026, séjour de terrain à Nantes Semaine 50 : 7 au 11 décembre 2026 : semaine d'enseignement mutualisés avec les autres universités de l'Ouest Semaine 5 : 27 janvier 2027, séminaire « Grand Ouest » à Rennes Semaine 21 : 23 mai-28 mai 2027, séjour de terrain à Lausanne
Examens	Semestre 1 Session 1 : 11 au 15 janvier 2027 Semestre 2 Session 1 : 31 mai au 4 juin 2027 Semestres 1 & 2 Session 2 : 21 au 25 juin 2027
Délibérations	Session 1 : 14 juin 2027 Session 2 : 7 juillet 2027
Dépôt des conventions, dépôts et soutenance des rapports de stage	Dépôt de la convention sur Arexis : 13 novembre 2026 Rapport de stage : Dépôt en 1ère session : 7 mai 2027 Oraux : 18 au 19 mai 2027 Dépôt en 2ème session : 18 juin 2027 Oraux : en fonction des dépôts.
Suivi et dépôt des rapports intermédiaires de recherche	Mémoires intermédiaires : Session 1 : 4 juin 2027 Session 2 : 22 juin 2027

Calendrier de la formation-master 2

Date de rentrée	Lundi 7 septembre 2026, 10h-12h
Date de début des cours	Semestre 1 : Lundi 7 septembre 2026, à partir de 14h Semestre 2 : lundi 18 janvier 2027 ; en stage (sauf semaine 15)
Stage	Semestre 2 : période à définir entre l'étudiant.e, l'établissement d'accueil et le responsable de la formation Attention : Semaine 15 : présence obligatoire à l'UFR, soutenance des mémoires de recherche et semaine de professionnalisation.
Examens	Semestre 1 Session 1 : 11 au 15 janvier 2027 Session 2 : 21 au 25 juin 2027
Délibérations	Session 1 : 14 juin 2027 Session 2 : 7 juillet 2027
Dépôt des conventions et des rapports de stage	Dépôt de la convention sur Arexis : 21 novembre 2026 Rapport de stage : Dépôt en 1ere session : 28 mai 2027 Dépôt en 2e session : 18 juin 2027
Suivi et dépôt des mémoires de recherche	Suivi des mémoires : à définir entre l'étudiant.e et le/la directeur.trice de mémoire Dépôt des mémoires : 10 mars 2027 Soutenance : semaine 15

Emploi du temps

La formation est organisée selon l'emploi du temps suivant :

- En M1 : du lundi au mercredi et les semaines complètes lors des stages de terrain (début octobre, fin mai) ;
- En M2,
 - Au S1, du lundi au mardi (septembre-octobre) ou du lundi au mardi/mercredi (novembre-décembre) ;
 - Au S2, du lundi au mardi (janvier-mars) et une semaine complète début avril

En raison des contraintes pédagogiques propres à cette formation et des disponibilités des enseignants vacataires, l'emploi du temps est variable selon les semaines.

L'emploi du temps du premier semestre est disponible au moment de la rentrée universitaire ; l'emploi du temps du second semestre est disponible au cours du premier semestre.

En outre, il est de la responsabilité de l'étudiant.e de consulter très régulièrement l'emploi du temps et son adresse mail universitaire (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr) afin de se tenir informé.e des éventuelles modifications d'emploi du temps (absences des enseignants, reports ou annulations d'enseignements, etc.). Il est aussi de la responsabilité de l'étudiant.e de vider régulièrement sa boîte mail.

Consulter l'emploi du temps

1/ via l'intranet de l'UFR STAPS de Nantes pour les apprenti.es (en renseignant son identifiant et son mot de passe)

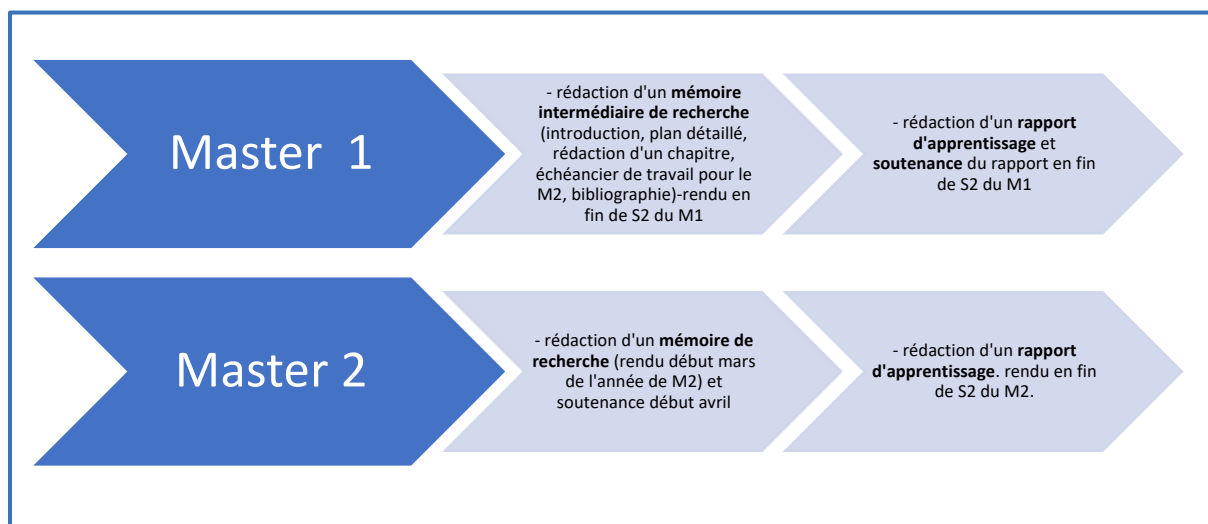
2/ via le lien public suivant : <https://edt.univ-nantes.fr/staps/>

Évaluations dans le cadre de la formation

Formes d'évaluation

Les modalités (examen terminal ou contrôle continu) sont indiquées en annexes. Le calendrier de remise des travaux en contrôle continu est déterminé par les enseignants.es. Il est précisé en début de cycle d'enseignement.

L'étudiant.e apprenti.e ou l'étudiant.e doit réaliser au cours de sa formation un mémoire de recherche – dont l'objet de recherche est *a priori* déconnecté de la structure d'accueil – et deux rapports d'apprentissage/de stage (un en M1 et un en M2).



Mémoire de recherche

Durant les deux années de master, les étudiant.es doivent mener un projet de recherche qui doit aboutir à la rédaction d'un mémoire de recherche, fondé sur la collecte et le traitement de matériaux inédits.

Le mémoire est évalué au cours du deuxième semestre durant l'année de master 2. Il donne lieu à une soutenance de mémoire.

Le mémoire doit rendre compte de la globalité d'une démarche de recherche (sur un objet d'étude limité, avec un niveau d'exigence adéquat pour ce niveau d'étude) :

- définition de l'objet et élaboration d'une problématique (ensemble articulé de questions et d'hypothèses),
- prise en compte de l'état des connaissances relatives à l'objet investi ("revue de littérature"),
- convocation de grilles théoriques et de concepts adaptés à l'objet,
- travail méthodique de production ou de recueil de données empiriques,
- analyse et interprétation des matériaux empiriques produits ou recueillis.

Le mémoire doit permettre d'évaluer :

- la capacité à produire une démarche d'enquête sur un temps long, inscrite dans une discipline scientifique (sociologie ou droit) ;
- la capacité à organiser son travail et le rendu d'un projet sur un temps long ;
- la capacité à respecter des échéances (intermédiaire et final) de rendu.

Rapport d'apprentissage/de stage

L'apprentissage ou le stage doivent aboutir à la rédaction d'un rapport d'apprentissage ou de stage en M1 et

en M2 et à une soutenance de ce rapport en M1.

Le rapport d'apprentissage ou de stage, tout comme l'oral, est problématisé. Il vise à adopter une démarche d'analyse de pratique réflexive sur une des missions réalisées durant l'apprentissage. Il s'agit d'un exercice professionnalisant, dans le format d'écriture (capacité à produire un document de synthèse) et dans les réflexions auxquelles il doit mener.

À travers le rapport de stage, l'étudiant.e doit faire la preuve de sa capacité à :

- identifier une problématique, sur la base de l'« analyse diagnostique » de son contexte de stage (type de structure, objectifs de la structure, type de publics...) et de ses observations / missions de la structure de stage.
- apporter des éclairages théoriques en relation avec l'analyse d'une mission ou d'une action particulière ;
- porter un regard analytique sur les actions et sur les compétences qu'il a pu développer ;
- se projeter dans le futur, c'est-à-dire proposer et justifier des propositions pratiques et des préconisations en relation avec l'analyse de cette mission ou de cette action particulière.

Le rapport comporte quinze pages de texte environ et est accompagné d'annexes.

La thématique du rapport est définie par l'étudiant.e, en collaboration avec son référent universitaire. Il n'est pas attendu du tuteur ou de la tutrice d'apprentissage/de stage qu'il/elle participe à la réalisation du rapport de de l'étudiant.e, qui doit faire preuve de sa capacité à développer une réflexion autonome et à montrer un recul critique sur sa structure. Néanmoins, l'étudiant.e est libre de mobiliser son ou sa tutrice s'il/elle le souhaite pour l'aider dans sa réflexion ou obtenir des données utiles à son analyse. Il/elle peut donner son accord à ce que son rapport écrit soit transmis au sein de sa structure d'accueil. De façon générale, les étudiant.es sont invité.es à échanger avec leurs tuteurs /tutrices sur le contenu de leur rapport, sans y être obligés pour autant.

Autres évaluations

Au-delà du rapport d'apprentissage/de stage et du mémoire, les étudiant.es sont évalué.es sur un ensemble de travaux, en contrôles continus tout au long des semestres d'enseignements et en examens terminaux (devoirs écrits sur table en fin de semestre). Les formats sont variés : rendus écrits, productions de dossiers ou d'autres formats numériques ou techniques, oraux courts ou longs, etc. et se font de manière individuelle ou collective.

Liste et coordonnées des intervenant·e·s (M1 et M2)

Nom/Prénom	Semestre	Enseignement	Coordonnées	Statut
ANGIBAUD Marielle	Master 2 Semestre 3	Introduction au droit administratif	mangibaud@cvs-avocats.com	Avocate Spécialiste en Droit Public
ARINO Frédéric	Master 1 et 2 Master 1 Semestre 2 Master 2 Semestre 3 Master 2 Semestre 3 Master 2 Semestre 3	Accompagnement individualisé du stage Concevoir et mettre en œuvre une politique sportive Sport et voies d'accès à la fonction publique (métier et concours) Répondre à un appel à projet et techniques d'évaluation des appels à projet Analyse comparée de politiques sportives	Frederic.Arino@univ-nantes.fr	PRAG UFR STAPS
BELLARD Stéphane	Master 1, Semestre 1	Méthodologie du projet professionnel	Stephane.Bellard@univ-nantes.fr	PRAG UFR STAPS
BELLEIL Julie	Master 2, Semestre 4	Analyse réflexive sur les missions de stage	Julie.belleil@univ-nantes.fr	Collaboratrice de Cabinet – Nantes Université, domaines formation, vie étudiante et vie de Campus
BODET Yann	Master 1, Semestre 1	Diagnostic de politique sportive	yann.bodet.pro@gmail.com	Responsable du Service Sport Vie associative et Démocratie de proximité Trignac (44)
BUFFET Simon	Master 1 Semestre 2	Concevoir et mettre en œuvre une politique sportive	s.buffet@pdltt.org	Directeur de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire
CADOUIN Alice	Master 1, Semestre 1	Cultures territoriales	a.cadouin@mairie-carquefou.fr	Chargée de mission participation citoyenne, ville de Carquefou

CAPRAIS Annabelle	Master 1, Semestre 1	Sports, gouvernance, enjeux politiques	Annabelle.caprais@univ-nantes.fr	Maîtresse de conférences- Sociologie du sport
CAMUS Pierre	Master 1, Semestre 1	Sociologie de l'action publique	pierre.camus-lutz@laposte.net	Docteur en sociologie, responsable de la formation des élus locaux chez Aric Bretagne
DUBOIS Frédéric	Master 2, Semestre 3	Rédiger et répondre à un appel d'offres	frederic-dubois4@wanadoo.fr	Responsable service juridique chez Vendée Habitat
DUFRAISSE Sylvain	Master 1 Semestre 2	Défendre un projet devant un partenaire étranger	Sylvain.dufraissee@univ-nantes.fr	Maître de Conférences – Sciences sociales et sport. Responsable pédagogique M2
	Master 2 Semestre 3	Séminaires de professionnalisation (coordination)		
	Master 2 Semestre 3	Sport, espace national, instances internationales		
	Master 2 Semestre 4	Analyse réflexive sur les missions de stage		
DUPRE Ywann	Master 2 Semestre 3	Répondre à un appel à projet européen	ywann.dupre@franceolympique.com	Coordonnateur de projets – réfèrent territorial
FAUCHER Baptiste	Master 2 Semestre 3	Expertise juridique et gestion de contrats	b.faucher@upsilon-avocats.fr	Avocat Docteur en droit privé
GODEFROY Joseph	Master 1 Semestre 2	Sport, éducation, intégration	joseph.godefroy@univ-nantes.fr	Maître de conférence-Sociologie du sport
GUILLO Frédéric	Master 2 Semestre 3	Gérer des équipements sportifs	Frederic.guillo@mairie-nantes.fr	Responsable Pôle Sport Municipal et Proximité Adjoint au directeur des sports Ville de Nantes
GUIMARD Fanny	Master 1 Semestre 2	Projets tutorés	fguimard@sport-u.com	Chargée de développement, Ligue des Pays de la Loire du Sport Universitaire
JULLA-MARCY Mathilde	Master 1 Semestre 1	Pratique et analyse contextualisée d'APS sur des territoires variés	Mathilde.julla-marcy@univ-nantes.fr	Maîtresse de conférences – Sociologie du sport – Responsable pédagogique M1
	Master 1 Semestre 1	Concevoir et mettre en œuvre un projet événementiel (coordination)		

	Master 1 Semestres 1/2	Séminaire Grand Ouest		
	Master 1 Semestre 2	Analyser et valoriser les données d'un questionnaire		
	Master 1 Semestre 2	Écrire et présenter une analyse		
	Master 2 Semestre 3	La responsabilité sociale des organisations		
LEVEAU Clémence	Master 1, Semestre 1&2	Séminaire mutualisé Grand Ouest	clem.leveau@gmail.com	Journaliste, éditorialiste et programmatrice, créatrice de contenu
	Master 2, Semestre 2	Analyse réflexive sur les missions de stage		
MANDIN François	Master 1 Semestre 1	Droit et organisation européenne du sport	francois.mandin@univ-nantes.fr	Professeur des Universités en STAPS Droit du sport.
	Master 1 Semestre 1	Faire parler le droit. Analyser les décisions de justice		
	Master 1 Semestre 1	Méthodologie du mémoire de recherche		
	Master 2 Semestre 3	Règlementation des loisirs et des services sportifs		
MOREAU Benoit	Master 1 Semestre 1	Conception de documents techniques	Benoit.moreau@univ-nantes.fr	Professeur certifié Audiovisuel
	Master 1 Semestre 2	Analyser et valoriser les données d'un questionnaire		
PAVIA Rémy	Master 2 Semestre 3	Diagnostics juridiques d'une politique sportive	remy.pavia@diplomatie.gouv.fr	Juriste droit public Dirigeant d'une association sportive
PEDRON-MOINARD Anne	Master 1 Semestre 2	Expertise sociale et charge d'études	anne.pedronmoinard@mailo.eu	Consultante, plume, formatrice.

ROSENFELD Sarah	Master 2 Semestre 3	Anglais	Sarah.rosenfeld@univ-nantes.fr	Professeur d'anglais
Sandra SEYSSSEL	Master 1 Semestre 2	Droit et politique sportive des collectivités territoriales	sandra.seyssel@univ-nantes.fr	Maîtresse de Conférences en STAPS - juriste (Université Marie et Louis Pasteur, Besançon)
SLIMANI Hassen	Master 1 Semestre 1	Construire un questionnaire d'enquête	hassen.slimani@univ-nantes.fr	Maître de Conférences en STAPS – Sociologie du sport.
	Master 2 Semestre 3	Atelier de recherche		
VIAUD Baptiste	Master 1 Semestre 1	Méthodologie du mémoire de recherche	baptiste.viaud@univ-nantes.fr	Maître de Conférences en STAPS – Sociologie du sport.
	Master 1, Semestre 2	Sport, santé, société		
A. Caprais ; S. Dufraisse ; J. Godefroy ; M. Julla-Marcy ; F. Mandin ; H. Slimani ; B. Viaud	Master 1 et 2	Suivi des mémoires de recherche	Annabelle.caprais@univ-nantes.fr sylvain.dufraisse@univ-nantes.fr joseph.godefroy@univ-nantes.fr Mathilde.julla-marcy@univ-nantes.fr francois.mandin@univ-nantes.fr hassen.slimani@univ-nantes.fr baptiste.viaud@univ-nantes.fr	

Scolarité

Nom/Prénom	Fonction	Coordonnées	Statut
Aude GIBE	Scolarité M1 – M2	secretariat-ms-staps@univ-nantes.fr	Personnel administratif

Annexes

Charte anti-plagiat de Nantes Université

L'université a rédigé une charte anti-plagiat par l'intermédiaire de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ). Chaque étudiant et étudiante doit s'y conformer dans le cadre de ses études, dans toutes ses productions personnelles. La charte est également disponible en ligne sur votre intranet.

La présente Charte a pour objectif de définir les règles à respecter dans la lutte contre le plagiat, qui s'imposent à l'ensemble des membres du corps universitaire (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels). Nantes Université s'engage à protéger le droit d'auteur afin d'assurer une qualité et une valeur certaine aux diplômes délivrés par l'établissement, tout en garantissant l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs. L'objectif des travaux effectués par les étudiants, chercheurs ou personnel universitaires est d'offrir une vision nouvelle et unique sur une thématique ou un sujet. Le plagiat étant interdit, les étudiants et personnels s'engagent donc, par la présente Charte, à ne pas en faire.

• Qu'est-ce que le plagiat ?

Le plagiat consiste à emprunter l'œuvre originale d'un autre en laissant croire qu'on est l'auteur. Il constitue une reproduction d'une partie ou de la totalité d'une œuvre, d'un article, d'un texte, de toute production littéraire ou graphique même d'une idée sans en mentionner l'auteur ou la source dans les formes appropriées, c'est-à-dire en note de bas de page ou en bibliographie correcte.

• Quelle forme peut-il prendre ?

Il existe différentes formes de plagiat : recopier mot pour mot ou effectuer un copier-coller d'un extrait de texte ou d'une œuvre sans mentionner l'auteur, ne pas mettre de guillemets voire une police en italique pour marquer la différence, insérer une image sans en mentionner la source, reprendre le travail effectué par un étudiant (même avec le consentement de ce dernier). Certaines formes peuvent être aggravantes notamment en raison de la finalité du plagiat, comme l'obtention d'une note, d'un diplôme ou grade, ou alors lorsque le texte plagié est destiné à être publié (cas du mémoire ou de la thèse).

- **Comment utiliser un extrait de texte, un article, une source (etc.) correctement ?**

Les reproductions de cours extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont en effet autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Néanmoins, la méthodologie d'un travail universitaire impose un certain formalisme concernant la citation.

Afin d'illustrer un devoir, une copie d'examen, un mémoire ou une thèse, il est nécessaire de faire ressortir la citation dans les formes appropriées. Ainsi, pour citer un auteur, il est nécessaire de mettre des guillemets, voire écrire en italique afin de montrer que l'idée n'est pas personnelle mais provient d'une composition extérieure. Il est ensuite indispensable de rappeler la source de cette citation dans une bibliographie correctement rédigée, mentionnant l'auteur, la date, l'ouvrage ou le lien du site internet, éventuellement le numéro de page si la citation provient d'un ouvrage.

- **Quelles sanctions en cas de plagiat ?**

La loi définit le plagiat comme une contrefaçon, qui est la reproduction d'une œuvre originale sans le consentement de l'auteur. La contrefaçon est considérée comme un délit en vertu de l'article L. 335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle. Les auteurs de plagiat peuvent ainsi être l'objet de poursuites judiciaires. Le manquement à ces principes est passible, pour les étudiants comme pour les personnels, de sanctions disciplinaires, allant par exemple pour les usagers de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Article 1

Les étudiants et personnels sont informés que le plagiat constitue la violation la plus grave de l'éthique universitaire.

Article 2

Les étudiants et personnels s'engagent à ne pas commettre de plagiat dans leurs travaux quels qu'ils soient : devoirs, comptes-rendus, mémoires, cours, articles de recherche, thèse. Le fait de commettre un plagiat en vue d'obtenir indûment une note, un diplôme ou un grade universitaire est constitutif d'une fraude à l'examen.

Article 3

Les étudiants et personnels s'engagent à citer, en respectant les règles de l'art telles que précédemment énoncées, les travaux qu'ils utilisent ou reproduisent partiellement.

Article 4

Nantes Université se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat. Elle peut le faire à l'aide d'un logiciel de détection de plagiat. A cette fin, les étudiants et personnels s'engagent, sur demande de l'université, à produire et communiquer une version numérique de leurs travaux.

Article 5

Les étudiants et personnels sont dûment informés que les manquements à la présente Charte sont passibles d'une part des sanctions disciplinaires, et d'autre part à d'éventuelles poursuites judiciaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction des Affaires Juridiques de Nantes Université à l'adresse suivante : daj@univ-nantes.fr

Dernière mise à jour : Mai 2022

Des ressources complémentaires pour mieux appréhender ce qu'est le plagiat et comment l'éviter sont disponibles sur Madoc :

<https://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=25159§ion=9>

